

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES
**PROGRAMME
ÉLECTORAL**

Voit

L'AVENIR  MADE IN EUROPE

Belgium 2040 - Programme électoral de Volt Belgique pour les élections fédérales

Contexte et histoire

Après une phase de réflexion à l'automne 2022, au cours de laquelle les membres de Volt et des citoyens externes à l'organisation ont pu soumettre toute idée susceptible de devenir des priorités électorales lors des élections de 2024, nous avons organisé un référendum démocratique (qualifié ci-dessous de "préférendum") en décembre 2022 afin de choisir nos dix premières priorités.

Après ce préférendum, une équipe de plus de 30 membres de Volt, ainsi que des experts et citoyens aussi bien internes qu'externes à l'organisation, ont corédigé des textes spécifiques aux priorités principales et aux sous-priorités choisies lors de notre préférendum. Ces textes spécifiques ont ensuite été discutés lors des différents événements de Volt et à notre Assemblée générale en avril 2023, à Namur, durant laquelle nous avons formellement voté les textes finaux. Par conséquent, les textes présentés ici ont déjà été officiellement adoptés comme notre programme électoral en 2024. Dans les prochains mois, il sera également question d'organiser une phase d'amendement de ces priorités et sous-priorités afin d'y faire des corrections mineures, sans changer en profondeur les principales priorités choisies lors du préférendum de décembre 2022.

Top 10 Federal + Regional Elections **Volt**

 01 Belgian infrastructure and connectivity with an emphasis on investments in green infrastructure*	 06 Climate Change Mitigation
 02 Mobility and Public Transport	 07 Equal Opportunities
 03 Tax Justice	 08 Electoral Reform (FEDERAL) Housing and city planning (REGIONAL)
 04 Energy Transition	 09 More competences to the EU
 05 A common European Defense (FEDERAL) The future of Education (REGIONAL)	 10 Citizen Participation

FUTURE MADE IN EUROPE

Priorité 1: investissements dans des infrastructures vertes et résilientes

Si la Belgique et l'Europe veulent être à la fois économiquement et écologiquement prospères d'ici 15 ans, nous devons accélérer et augmenter les investissements dans des infrastructures durables et résilientes.

La législation sur le Climat s'apparente à la législation relative aux Infrastructures : nous souhaitons diminuer les émissions carbone grâce à des investissements positifs dans les infrastructures afin de rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2040. Le **secteur des transports** est le seul secteur en Europe dans lequel les émissions ont augmenté au lieu de diminuer au cours des dernières décennies. Des infrastructures durables, telles que les Infrastructures ferroviaires, sont en mesure de s'attaquer simultanément aux **problématiques climatiques, de l'emploi et de l'équité** tandis qu'elles permettent à la neutralité climatique et la **croissance économique** de coexister. Les infrastructures, ferroviaires notamment, permettent de **relier les populations**. De plus, nous souhaitons élargir les investissements actuels aux **réseaux électriques** nationaux et transnationaux (dont il est par ailleurs question dans notre Priorité 4: Transition Énergétique).

Lorsque nous décidons d'investir dans une ou plusieurs infrastructures, nous devons faire des investissements qui aident non seulement notre génération, mais aussi la génération suivante, ainsi que les deuxième et troisième génération suivant la nôtre. Nous nous devons d'être des **ambassadeurs, des gardiens de l'économie, de l'environnement et de notre santé**. Nous devons nous assurer que la qualité de l'air que nous respirons soit suffisante, que l'eau que nous buvons soit propre et que le futur de nos enfants soit durable, plus prospère et plus inclusif que le nôtre tel qu'il l'est actuellement.

La Belgique et l'Europe ont besoin d'infrastructures qui soient les meilleures et les plus durables au monde afin de devenir un véritable moteur économique. Pour cela, nous devons accélérer de manière significative nos investissements dans les infrastructures, en particulier les infrastructures durables. La Belgique doit moderniser et révolutionner ses **réseaux de transport, énergétiques et de communication** afin de rester compétitif.

Les infrastructures permettent de relier les populations : des infrastructures adaptées favorisent l'inclusion sociale et l'équité dans nos sociétés. Des réseaux ferroviaires aux réseaux de communication, en passant par les réseaux électriques, les infrastructures permettent la circulation des biens, services et de l'information qui stimule la croissance et le développement économique. En fournissant une

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

connectivité rapide et fiable des infrastructures, à la fois hors ligne et en ligne, nous pouvons connecter les populations et communautés au-delà des frontières ; promouvoir les échanges de connaissances et de bonnes pratiques ; et soutenir de nouvelles technologies qui pourront améliorer la vie de tout un chacun.

Ces plans d'infrastructure sont axés sur le niveau fédéral. Certains détails de ces plans sont couverts dans plusieurs autres de nos Priorités électorales, telles que les **Réseaux électriques** dans notre Priorité 4 "Transition énergétique" ; les incitations fiscales visant à stimuler l'économie circulaire relative aux infrastructures dans la Priorité 3 "**Economie circulaire**", ainsi que **les infrastructures relatives à l'eau** et **les infrastructures cyclables** qui seront traitées dans nos propositions concernant les infrastructures régionales.

Principale Proposition 1 : augmenter les investissements dans les infrastructures ferroviaires en Belgique

Cette proposition s'est avérée être la plus populaire de notre référendum, sur une liste de plus de 100 priorités potentielles, avec 88% des membres de Volt et de citoyens présents et participant à ce référendum ayant choisi de l'intégrer avec certitude dans notre programme électoral.

Afin de garantir un futur à la fois écologiquement et économiquement robuste, nous proposons d'investir 1 milliard d'euros/an dans les infrastructures ferroviaires sur une période de 15 ans, soit 15 milliards d'euros sur la période 2025-2040, en complément du budget et des projets actuels de développement des infrastructures. Cette proposition se divise en 5 sous-projets (1), (2), (3), (4), (5) d'environ 3 milliards d'euros chacun.

(1) Tout d'abord, nous devons résoudre les **problèmes liés aux retards des trains dans Bruxelles affectant le réseau ferroviaire belge entier**. Les correspondances entre Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord sont saturées, et même les plus petits des incidents peuvent engendrer un effet boule de neige de retards sur l'ensemble du réseau ferroviaire belge durant des heures, voire un jour entier. Toutes et tous les Belges, qu'elles et ils vivent à Bruxelles, en Flandre ou en Wallonie, bénéficieraient considérablement d'une solution structurelle et à long terme à ces difficultés. Nous avons ainsi besoin d'une solution structurelle qui profite non seulement à notre génération mais aussi aux générations à venir. En plus de l'évaluation de solutions à court terme, elles aussi nécessaires, afin d'améliorer la situation actuelle (horaires, accroissement de petites gares dans Bruxelles, tels que Bruxelles-Ouest...), nous recommandons urgemment l'élaboration d'une solution structurelle qui permettrait de résoudre les difficultés relatives au réseau ferroviaire belge pour les générations à venir.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

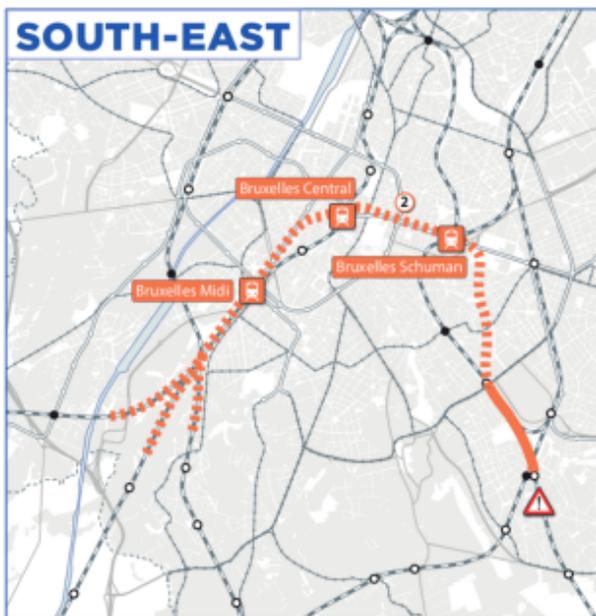
Une étude du groupe de travail mobilité de la VUB a évalué 8 solutions différentes pour remédier à cette question à Bruxelles. Les solutions y ont été proposées sur base de critères tels que l'offre de mobilité, la faisabilité technique, le confort, la fiabilité, et la robustesse. Le tunnel Sud-Est de Bruxelles-Midi vers Bruxelles-Schuman s'est imposé comme la solution la plus performante. Outre le fait d'être la plus performante sur le plan scientifique, cette solution a vu des parties prenantes de poids, tels que la NMBS, Infrabel et l'Opérateur de transport de Wallonie, la classer comme la solution la plus performante parmi d'autres.

Volt soutient les solutions qui priorisent la robustesse, la performance, le confort du passager et ont la capacité de générer un changement de modèle des transports en commun. Il est certain que pour les déplacements sur des distances trop longues pour la marche et le vélo, le nombre de passagers des chemins de fer doit augmenter fortement afin de réaliser le transfert modal vers une utilisation moindre de la voiture et un pourcentage plus élevé de transports sains et durables. Ceci est crucial pour un avenir prospère, **non seulement pour notre génération mais aussi pour les générations futures.** L'élimination de ces difficultés devrait coûter environ 2 milliards d'euros et prendre une dizaine d'années. De nombreux experts en mobilité s'accordent à dire que ces mesures sont nécessaires en raison de la saturation actuelle du réseau sur l'axe nord-sud, et le tunnel Bruxelles-Midi-Schuman a également été présenté comme une option viable. Nous sommes également **ouverts à l'examen d'autres alternatives viables**, y compris un viaduc ferroviaire pour augmenter la capacité ferroviaire sur les axes saturés de Bruxelles, tant qu'il peut être démontré que cela suffira à résoudre le problème non seulement pour les quelques décennies à venir, mais aussi pour les générations futures.

Ce projet d'infrastructure présente plusieurs **avantages économiques**. Tout d'abord, il créera un nombre important d'emplois, y compris des opportunités pour les ouvriers de la construction. Deuxièmement, l'amélioration de la disponibilité des infrastructures attirera de nouvelles entreprises et de nouvelles opportunités d'investissement dans la région de Bruxelles. Troisièmement, l'augmentation de la capacité d'accueil de passagers dans les transports ferroviaires réduira les embouteillages et profitera aux automobilistes.

Quatrièmement, la pollution atmosphérique liée au trafic automobile diminuera en raison de la réduction de l'utilisation de la voiture, ce qui se traduira par une diminution des cas d'asthme, de cancer et d'infarctus. Il s'agit d'une réduction considérable des coûts pour la sécurité sociale et les contribuables, car les traitements hospitaliers, les congés de maladie et les médicaments sont en grande partie couverts par la sécurité sociale, elle-même financée par les contribuables. La réduction de la

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales



pollution atmosphérique liée à la circulation des automobilistes diminuera considérablement ces coûts.

Image: Le nouveau tunnel proposé entre Bruxelles-Midi et Bruxelles-Schuman (tiré de l'étude de la VUB).

(2) Deuxièmement, **moderniser le réseau ferroviaire existant en augmentant la vitesse d'exploitation**. Pour gagner en vitesse et réduire la durée des trajets sans avoir à construire de nouvelles infrastructures ferroviaires à grande vitesse, nous proposons de moderniser les voies existantes sur certaines lignes interurbaines rapides sans arrêts fréquents (lorsque cela est techniquement possible et réaliste) pour atteindre une vitesse de 160 à 200 km/h.

(3) Troisièmement, **nous modernisons le réseau ferroviaire existant en augmentant le nombre de voies sur les sites stratégiques où cela est techniquement possible**. Cela implique de passer d'une voie unique à une double voie et d'une double voie à une triple voie ou à une quadruple voie pour permettre d'aboutir à un système similaire au système néerlandais, où les trains Intercity sont devenus de véritables trains interurbains et où les trains Sprinter desservent les petits arrêts intermédiaires, tous deux à une fréquence élevée et sans entraves les uns par rapport aux autres. En outre, cette mesure facilite la coexistence sans entrave du transport ferroviaire de passagers et du transport ferroviaire de marchandises. Des projets existants tels que la ligne Gand-Brugge (*3ème et 4ème voies*) sont en cours de construction. De plus, nous proposons de construire des voies doubles sur la ligne Hamont-Mol, d'explorer la solution de l'ajout d'une troisième voie sur, par exemple, la ligne Louvain-Mechelen-Gand. Cela permet de combiner des trains pour le transport de marchandises, des trains de passagers IC rapides à haute fréquence et des trains plus lents à arrêts fréquents sur ces itinéraires. [Des propositions spécifiques pour la Wallonie figurent dans cette annexe.](#)

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

trains intercités rapides d'ici 2035 après l'exécution des propositions (2) + (3)	Durée actuelle	Durée en 2035
Louvain - Malines Sans arrêts	0h25	<0h15
Louvain - Gand Arrêts à Malines, Termonde	1h00	<0h45

(4) Nous proposons de **relier les communautés urbaines et rurales, d'améliorer l'infrastructure ferroviaire dans les zones rurales** et d'explorer, entre autres, la possibilité de la résurrection du chemin de fer Hasselt-Maastricht après que le gouvernement flamand a annulé la construction du tramway, ainsi que la réutilisation (après modernisation) de plusieurs anciens chemins de fer qui ne sont à l'heure actuelle plus utilisés.

(5) **Améliorer la gestion opérationnelle des systèmes de transport public.** C'est notamment le cas pour les trains de fin de soirée et de nuit, des fréquences de train plus élevées le week-end et l'augmentation du nombre de trains internationaux (de nuit). Ceci est très important pour développer un système de mobilité robuste au service de la population, et a également des effets écologiques, économiques et de santé publique. La Priorité 2 "Mobilité et transports publics" aborde et développe davantage ces propositions.

En outre, nous voulons explorer de nouveaux projets d'infrastructure ferroviaire à grande vitesse en lançant des **études de faisabilité et de coûts-bénéfices** sur des itinéraires potentiels, tels que Anvers - Gand - Courtrai - Lille via la E34, ou encore Bruxelles-Luxembourg ou Liège-Luxembourg.

[Des propositions spécifiques, plus élaborées pour la Wallonie peuvent être trouvées ici.](#)

Financement : [Avec seulement 0,18% de notre PIB consacré à l'infrastructure ferroviaire, nous sommes en retard par rapport à la plupart des autres pays de l'UE, et loin de la tête de liste au sein de l'UE avec des pays comme la France \(0,46%\) et l'Autriche \(0,53%\).](#) Actuellement, le système d'incitation/subvention fiscale pour les voitures de fonction coûte 4 milliards d'euros par an. Nous voulons réformer ce système et consacrer **1 milliard d'euros** de ce budget aux investissements ferroviaires, y compris l'infrastructure et la gestion opérationnelle. (Les 3 milliards d'euros restants sont consacrés à l'augmentation du salaire net des anciens propriétaires de voitures de fonction (*voir la Priorité électorale n° 3 : la justice fiscale*)). En conclusion, pour la période 2025-2040, nous proposons d'augmenter les investissements ferroviaires de **1 milliard d'euros par an, soit un total de 15 milliards d'euros entre 2025 et 2040.** Cela correspond à une augmentation des investissements dans l'infrastructure ferroviaire de 0,18-0,19% de notre PIB à 0,33-0,34% de notre PIB.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Proposition principale 2 : 100% de couverture 4G et 75% de couverture 5G en Belgique d'ici 2030

Que vous viviez dans le centre de Bruxelles ou au milieu des Ardennes, vous devriez avoir accès à un internet fiable et à haut débit. À l'avenir, [l'Internet des Objets](#) sera connecté à tout, des voitures électriques autonomes aux ambulances en passant par les parcs éoliens. La Belgique doit être prête à rester compétitive. Nous devons accélérer le déploiement de la 5G et de l'infrastructure de la fibre optique en réduisant la charge administrative des opérateurs de télécommunications, et en incitant les opérateurs à investir à la fois dans les zones rurales et urbaines, en suivant l'exemple de nos pays voisins. [Ce site web donne un aperçu de la couverture 4G et 5G actuelle en Belgique pour les différents opérateurs.](#)

La 5G présente également de nombreux avantages cruciaux pour les services essentiels, tels que le secteur des soins de santé. La technologie 5G fournit des avantages clés pour les soins de santé et les services d'urgence, notamment une communication plus rapide entre les professionnels et les intervenants, ce qui améliore les délais d'intervention en cas d'urgence. Elle permet la télémédecine en temps réel, le diagnostic et le traitement à distance des patients, ainsi que des interventions chirurgicales de précision à distance. La transmission de données en temps réel entre les ambulances et les hôpitaux aide les médecins à se préparer à l'arrivée des patients. Les dispositifs de santé portables permettent aux patients de surveiller leur état de santé et d'alerter les prestataires de soins en cas de problème.

Au lieu de demander séparément des centaines de permis de construire aux administrations locales, provinciales et régionales, nous voulons créer un système unique pour les opérateurs de télécommunications afin de centraliser les processus administratifs liés à l'infrastructure Internet haute vitesse. Cela permettra de réduire le coût du déploiement de l'infrastructure et de faire de la connexion des zones moins peuplées une analyse de rentabilité viable pour les opérateurs.

Financement : Pour les zones restantes, nous coordonnerons l'utilisation des fonds européens et privés afin que le coût pour le contribuable soit aussi faible que possible.

Ces plans d'infrastructure sont axés sur le niveau fédéral. Certains plans d'infrastructure détaillés sont couverts dans plusieurs autres Priorités électorales, telles que les **Réseaux électriques** dans notre Priorité 4 « Transition énergétique » ; les incitations fiscales visant à stimuler l'économie circulaire relative aux infrastructures dans la Priorité 3 « **Économie circulaire** » ; ainsi que les **infrastructures relatives à l'eau** et les **infrastructures cyclables** qui sont traitées dans nos propositions concernant les infrastructures régionales.

Priorité 2 : Mobilité et Transport Public

Les embouteillages en Belgique ont pour conséquence la perte de millions d'euros chaque année et causent des dommages à plus de 50 000 personnes par an en raison d'incidents de la circulation. L'utilisation excessive des voitures ne pèse pas seulement sur le système de santé, mais a également un impact négatif sur la qualité de l'air, les espaces urbains et l'environnement. L'État belge doit réévaluer son plan de mobilité et, outre le passage aux modes de transport électriques, doit réaliser un transfert modal vers des modes de transport autres que la voiture (transports publics et déplacements actifs) afin d'améliorer la santé et le bien-être de ses citoyens. En investissant dans des transports publics abordables, une meilleure gestion opérationnelle des trains et des systèmes de transport public existants (par exemple, plus de trains le week-end et la nuit), un investissement accru dans les infrastructures ferroviaires existantes et nouvelles, des systèmes de partage de vélos, des infrastructures cyclables sûres et des options de recharge électrique, nous pouvons améliorer l'habitabilité des villes et des banlieues, réduire les coûts et stimuler la croissance économique. Bien que l'amélioration des transports publics ne suffise pas à elle seule à atteindre ces objectifs, il s'agit d'un élément crucial qui doit être soutenu.

Nous nous concentrons sur l'amélioration de la gestion opérationnelle du réseau ferroviaire existant (et prévoyons un budget à cet effet) et sur l'amélioration de l'accessibilité du transport ferroviaire.

Proposition principale 1 : Améliorer la gestion opérationnelle des services ferroviaires

Les trains devraient circuler plus tard durant la soirée : ainsi, le dernier train entre les villes de plus de 50 000 habitants et à moins de 1h30 les unes des autres devraient partir après minuit, tandis que des trains devraient partir toutes les heures entre toutes les villes belges de plus de 100 000 habitants à moins de 1h30 les unes des autres toute la nuit. Cela signifie par exemple qu'il devrait y avoir au moins 1 train par heure pendant la nuit entre les villes belges avec une population de plus de 100 000 habitants, comme Bruxelles et Anvers (via Malines), Bruxelles et Gand, Bruxelles et Liège (via Louvain), Bruxelles et Charleroi...

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales



Volt **STELT VOOR**

Heel de nacht door treinen om het uur laten rijden binnen België tussen grote steden met meer dan 100 000 inwoners

Meer frequente en latere dienstregeling van treinen. Laatste trein tussen steden op <1u30 van elkaar met >= 50 000 inwoners na middernacht, inclusief grensstations.

Laat met de trein thuis geraken is niet evident, volgende routes hebben hun laatste trein om:

Aken - Brussel: 20u21	Hasselt - Turnhout: 21u36	Maastricht - Luik: 21u48
Charleroi - Brussel: 22u23	Antwerpen - Leuven: 22u58	Sint-Niklaas - Gent: 23u02

L'accès à des transports fiables, confortables et pratiques est essentiel à la croissance et à la prospérité de toute ville. En Europe, les meilleures pratiques ont montré que les trains circulant toute la nuit peuvent grandement améliorer la qualité de vie des citoyens et soutenir l'économie. Aux Pays-Bas, par exemple, des trains circulent fréquemment entre les grandes villes du pays, même à des heures tardives et durant la nuit (comme à Amsterdam et Utrecht), offrant aux citoyens un mode de transport sûr, durable et efficace, tandis qu'en Autriche, l'OBB dispose de 25 trains de nuit opérant dans toute l'Europe. La Belgique n'a pour l'instant qu'un seul train de nuit à destination de Vienne, qui est exploité par l'OBB.

En Belgique, l'impact de la circulation de trains de nuit entre les grandes villes, à une fréquence minimale d'un train par heure, profitera non seulement aux zones urbaines, mais aussi aux communes des périphéries urbaines et régions environnantes. Des millions de citoyens disposeront ainsi d'un mode de transport sûr et fiable, leur permettant de se rendre au travail pour les personnes travaillant de nuit, de rendre visite à des amis, d'assister à des événements et activités éducatives, à des activités culturelles, à des concerts, de participer à des fêtes, et bien d'autres choses encore, même après minuit.

En outre, le fait de faire circuler les trains à des heures tardives soutiendra la croissance de l'économie belge en permettant aux entreprises de fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et aux touristes la facilité de voyager et d'explorer le pays à tout moment de la journée.

De nombreuses possibilités s'ouvriraient à nous toutes et tous. Nous ne manquerions plus d'occasions de passer du temps avec nos amis et notre famille, d'assister à des événements et activités éducatives, ou simplement de profiter d'une soirée. Avec des trains circulant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, nous aurions la liberté de voyager et d'explorer notre beau pays sans les restrictions liées aux heures d'ouverture limitées des transports publics.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Proposition principale 2 : les trains-couchettes européens devraient être accélérés et introduits

A l'heure actuelle, nous remercions l'OBB, la société autrichienne des chemins de fer, pour l'introduction de train-couchettes à destination de Vienne. La Belgique ne devrait pas attendre passivement que les opérateurs d'autres pays veuillent introduire des trains de nuit qui couvrent également la Belgique. Au contraire, la Belgique, avec Bruxelles comme capitale européenne, devrait travailler activement à la mise en place de nombreux trains-couchettes européens additionnels, qui peuvent être gérés par la SNCB ou par des opérateurs privés. D'ici 2028, il devrait exister des trains de nuit quotidiens entre Bruxelles et au moins 10 autres capitales européennes (ou d'autres grandes villes européennes). Nous souhaitons également discuter avec Eurostar et TGV (SNCF) de la possibilité de mettre en place des trains de nuit à grande vitesse.

Les trains-couchettes européens constituent une autre étape cruciale afin de devenir un pays européen de premier plan doté d'un système de transport moderne et efficace. Ils permettent de relier les citoyens européens et d'encourager les voyages européens durables, en rendant le transport ferroviaire européen plus compétitif par rapport à la voiture et à l'avion. L'un des avantages imbattables des trains-couchettes est le fait que les voyageurs gagnent un temps précieux en les utilisant. Non seulement les voyageurs évitent de perdre du temps dans les embouteillages routiers, qui sont très fréquents sur les autoroutes aux heures de pointe et pendant les périodes de vacances, mais ils peuvent aussi voyager en dormant. Les touristes et les hommes et femmes d'affaires à la fois y trouvent leur compte.

Nous devons tendre vers un avenir où nous pourrions dire en toute confiance qu'en Belgique, nous avons accès à un système de transport de première classe, connecté aux autres régions européennes, qui soutient la croissance et le bien-être de nos villes et de nos citoyens, et qui enrichit notre vie quotidienne en Belgique et au-delà.

Volt wants nighttrains from Brussels to 10 EU cities by 2028

Looking to European Best Practices, ÖBB (Austria) has nightjets to 25 destinations.

Belgium should not passively await more nighttrains but actively invest in it.

Volt 



Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Proposition principale 3 : Nous introduisons un système de billetterie simplifié avec des tickets journaliers à 5 euros, des abonnements mensuels à 25 euros et des abonnements annuels à 250 euros pour utiliser le réseau ferroviaire belge. Pour voyager en première classe, les prix sont doublés (10 € / 50 € / 500 €).

Cela rend les tarifs plus compétitifs par rapport aux prix du carburant des voitures, et pourrait attirer davantage de passagers. Pour éviter la surpopulation, nous ne souhaitons pas opter pour un système de transport public entièrement gratuit. Des exemples récents (2022) en Allemagne et en Espagne ont montré que les mesures de lutte contre l'inflation par des réductions tarifaires dans les transports publics étaient efficaces pour attirer plus de passagers, réduire le trafic automobile et les émissions de carbone. Il est toujours possible d'optimiser les flux de passagers à l'aide de données. Par exemple, une réduction de 20 % peut être accordée pour les tickets journaliers, les abonnements mensuels et les abonnements annuels qui ne seront jamais utilisés pendant les heures de pointe.

En outre, nous proposons des négociations avec les sociétés de transport régionales (MIVB, De Lijn et TEC) afin d'établir un billet unique pour les transports publics en Belgique. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une augmentation de 40 % du prix du billet de train standard pour avoir également accès aux réseaux de la MIVB, de la TEC et de De Lijn.

Autres propositions : En outre, nous voulons des liaisons ferroviaires fiables et fréquentes 7 jours sur 7, y compris les week-ends et les jours fériés, une accélération de l'achat et de l'introduction de trains modernes et confortables avec une plus grande capacité (par exemple, des **trains à deux étages M7** avec recharge électrique à chaque siège, WIFI, accessibilité, ...). Cela permettrait, surtout aux heures de pointe, d'**augmenter la capacité sans saturer davantage le réseau** pendant ces heures.

Nous ne voulons pas de trains urbains (S-Trains) sur des trajets longue distance, car ils ne sont pas adaptés (par exemple, pas de table, donc pas de possibilité de travailler ou de jouer à des jeux pendant le voyage). Les **transports publics transfrontaliers** devraient également être améliorés avec une fréquence d'au moins toutes les 30 minutes entre Liège et Maastricht, Aix-la-Chapelle et Liège, Gand et Rijsel/Lille, Bruxelles et Luxembourg, Pelt-Hamont et Weert-Eindhoven (nouvelle introduction), Antwerpen-Eindhoven via Breda sans changement (nouvelle introduction)... Nous soutenons également les améliorations du "Sporplan 2040" telles que des trains toutes les 15 minutes entre les grandes villes, et toutes les 30 minutes ailleurs, y compris dans les zones rurales, mais pour être réalistes, cela peut nécessiter des **améliorations de l'infrastructure**. Nous souhaitons également qu'une plus grande attention soit portée aux **passagers handicapés** et à leur accessibilité aux transports publics, afin qu'ils n'aient pas besoin de réserver une assistance 24 heures à l'avance.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Financement:

- Pour l'amélioration de la gestion opérationnelle, nous prévoyons un budget supplémentaire de 200 millions d'euros par an, en plus du budget nécessaire pour le "beheersovereenkomst" convenu par les opérateurs ferroviaires et le gouvernement, spécifiquement pour apporter des améliorations plus rapides à nos deux principales propositions. Cela découle de la réforme des incitants fiscaux pour les voitures de fonction, comme expliqué dans les priorités 1 et 3.
- En ce qui concerne la réduction des prix des billets, elle est compensée dans une large mesure par une augmentation du nombre de passagers. Actuellement, les recettes provenant des billets de train s'élèvent à environ 750 millions d'euros. Si 3 millions de personnes achètent le billet annuel, le nouveau système équivaldra déjà aux recettes des ventes actuelles de billets.

Volt

Affordable public transport is also part of our plan
Projects in Germany (9-euro-ticket during summer) and Spain clearly show lower prices do increase the number of passengers considerably

GERMANY'S 9 EURO TICKETS SAVED 2 MILLION TONNES CO₂ DURING 3 MONTHS

We want to explore Day-passes and month-passes of
€ 5 / day € 25 / month €250/ year
for unlimited use of public transport within Belgium

FUTURE MADE IN EUROPE

The poster features a red train, a group of passengers, and a close-up of a 9-euro ticket. It includes a small graphic of a train and a group of people.

Current revenue from train tickets :

€ 750 million / year

If 3 million people buy annual pass of € 250,
annual revenue is equalled

- Cost savings due to less administration
- Increased operational costs due to increase in passengers

Priorité 3 : Justice fiscale

Volt estime qu'un système fiscal équitable et durable est essentiel pour répondre aux préoccupations des citoyens, réduire les inégalités et promouvoir la stabilité économique. En équilibrant les impôts, en luttant contre la fraude, en traitant les individus de manière égale et en alignant les impôts des entreprises sur les contributions sociétales, environnementales et de gouvernance, la Belgique peut créer une société plus prospère et plus juste.

Proposition principale 1 : Tax Shift : Un système fiscal équitable et durable pour la Belgique

Pour créer une économie et une société centrées sur le citoyen, nous proposons **de remplacer les taxes sur le travail par des taxes sur la pollution, les activités nuisibles à la santé et l'extrême richesse.** Cela permettra aux citoyens d'être plus libres de dépenser leur argent pour ce qu'ils préfèrent, tout en étant incités à faire des choix qui ne nuisent pas à notre planète ou à la santé de leurs concitoyens.

Cette proposition principale se compose de plusieurs sous-propositions :

(1) Équilibrer les impôts sur les revenus du travail et les gains en capital :

- **Réduire les impôts sur les revenus du travail.** Augmenter le revenu minimum non imposable de 9 050 € à au moins 12 000 € par an, ce qui correspond à un revenu mensuel non imposable de 1 000 € à partir du 1er janvier 2025.
- Augmenter encore la somme exonérée d'impôt pour la porter à 15 000 euros à partir de 2027, après que davantage de revenus auront été générés par une lutte accrue contre la fraude fiscale et sociale.
- Mettre en œuvre **une taxe sur les plus-values des particuliers** dont le patrimoine dépasse 1 million d'euros, touchant environ 6 % de la population (bénéficiant à 94 % des citoyens) et générant une recette

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

attendue de 2 à 2,5 milliards d'euros par an. Pour que l'impôt soit équitable, il doit être progressif et s'appliquer uniformément à tous les gains en capitaux, et les pertes sur des investissements spécifiques doivent être déductibles. Il est essentiel de noter que la prise de risque ne doit pas être découragée par la fiscalité.

- La réduction de l'impôt sur le travail et l'introduction de l'impôt sur les plus-values encourageront le travail et l'innovation, et augmenteront l'emploi.
- Nous sommes fermement convaincus qu'il incombe au gouvernement de combler les lacunes juridiques qui permettent l'évasion fiscale. La mise en œuvre de l'impôt sur les plus-values constitue une première étape cruciale dans la réalisation de cet objectif.
- À long terme, nous visons à aller plus loin et à mettre en œuvre un système d'imposition des personnes physiques qui combine toutes les sources de revenus et ne fait pas de discrimination entre le travail et le capital, et qui les impose progressivement comme un seul et même élément. Cependant, ce ne sera pas un objectif de la législature 2024-2029.

(2) Renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale :

- S'attaquer à la fraude fiscale et sociale en Belgique. Chaque année, le gouvernement perd des milliards d'euros de recettes en raison d'activités frauduleuses. Pour la seule fraude fiscale, les coûts sont estimés à [plus de 30 milliards d'euros par an](#).
- Récupérer au moins 5 milliards d'euros de recettes par an à partir de 2027 en intensifiant la lutte contre la fraude fiscale.
- Affecter 60 % des fonds récupérés pour rendre le système fiscal plus équitable, par exemple en réduisant les taxes sur le travail, et 40 % de ces mêmes fonds

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

pour des investissements à long terme, notamment dans les infrastructures.

(3) Un système fiscal plus équitable pour les célibataires :

- [Les célibataires en Belgique sont actuellement injustement traités avec les impôts les plus élevés au monde.](#)
- Appliquer les mêmes taux d'imposition et avantages à chaque individu, quel que soit son statut matrimonial, en abolissant le quotient conjugal.
- Harmoniser la majoration de revenu non imposable pour les enfants à environ 2 500 euros par enfant ou légèrement plus, en garantissant une opération neutre sur le plan budgétaire.

(4) Aligner l'impôt sur les sociétés sur la contribution réelle à la société et l'environnement :

- Mettre en place un système d'impôt sur les sociétés qui récompense les entreprises en fonction de leur contribution à l'emploi, à l'éducation, aux nouvelles technologies, à la protection de l'environnement et aux marges bénéficiaires.
- Introduire des barèmes dégressifs allant de 15 % à 35 %, en tenant compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour la réforme fiscale. Les entreprises adoptant des pratiques durables et répondant aux critères ESG bénéficieront d'avantages fiscaux.
- Les nouvelles entreprises qui réalisent des bénéfices pour la première fois bénéficient d'un faible taux d'impôt sur les sociétés de 15 % pendant deux ans.
- Les entreprises polluantes qui ignorent la transition écologique et causent des dommages à l'environnement ou à la santé humaine peuvent se voir appliquer un taux d'imposition proche de la borne supérieure de 35 %.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

0% VAT (reduced tariff)



25% VAT (slightly increased tariff)



Proposition principale 2 : réduire le nombre de décès évitables dus à des facteurs comportementaux et environnementaux par le biais de la fiscalité (réforme de la TVA et des voitures-salaires)

Nous introduisons deux niveaux de TVA supplémentaire : un niveau de TVA de 0 % pour les produits sains dont la société bénéficie s'ils sont utilisés en abondance. D'autre part, un niveau de TVA de 25 % pour les produits qui peuvent être très nocifs pour la santé humaine, l'environnement ou la planète.

Le **taux de TVA de 0 %** s'appliquera aux fruits et légumes, à l'achat et à l'entretien de vélos, aux tickets de transport public et aux abonnements de fitness.

Le **taux de TVA de 25 %** s'appliquera aux achats de voitures, aux poêles à bois, au tabac, aux liquides contenant un pourcentage d'alcool égal ou supérieur à 20 %, à la restauration rapide/la malbouffe et à la viande rouge.

Afin de permettre techniquement l'introduction de ces taux de TVA révisés, **les taux de TVA de 6 et 12 % seront fusionnés en un taux de TVA de 9 %** afin de ne pas avoir trop de taux de TVA.

Le système des voitures de fonction sera réformé. Actuellement, les incitants

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

fiscaux/subventions fiscales pour ces voitures coûtent au gouvernement belge entre 4 et 4,5 milliards d'euros (sans compter les coûts externes et sociétaux, estimés entre 1 et 2 milliards d'euros). Ce système repose sur trois piliers :

- (1) Avantage financier pour l'entreprise, car les salaires des voitures sont déductibles des impôts, contrairement aux salaires réels, ce qui incite malheureusement les entreprises à payer leurs employés en voiture.
- (2) Cotisations de sécurité sociale
- (3) Salaire net non imposé pour le salarié.

Un milliard d'euros par an provenant de la réduction (1) sera utilisé pour des **investissements dans des infrastructures** telles que le rail. Les montants restants de (1) et (2+3) seront transformés en un **budget de mobilité**. Ce budget mobilité peut atteindre 4 000 euros par an et couvre diverses options de transport telles que l'achat de vélos, de voitures électriques ou de billets de transport public. Les employés ne paient pas d'impôts sur le budget mobilité, et les entreprises ne peuvent déduire que 10 % de leurs impôts. Le budget permet une certaine flexibilité et inclut des achats non liés au travail, comme l'achat d'un pass Interrail ou d'un billet de TGV pour des déplacements personnels. Toutefois, pour garantir que le budget favorise le transport durable, au moins 40 % du budget doit être consacré à l'achat de vélos, d'e-steps, de systèmes de partage de voitures électriques (p. ex. cambio) ou de transports publics. Les employeurs ont la liberté de choisir quels employés peuvent bénéficier du budget de mobilité, qui pourrait être le salaire actuel des propriétaires de voitures.

Proposition principale 3 : L'avenir du travail

En Irlande, un récent **essai de semaine de travail de quatre jours** a donné des

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

résultats prometteurs, toutes les entreprises participantes ayant opté pour la poursuite de l'horaire de travail réduit. Le projet pilote, auquel ont participé douze entreprises irlandaises, a duré six mois, les employés conservant leur salaire habituel malgré la réduction de la semaine de travail.

À l'instar d'un projet pilote mené au Royaume-Uni, l'essai irlandais s'est inspiré des **meilleures pratiques européennes** dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les résultats irlandais ont démontré que cette approche innovante peut avoir un impact positif à la fois sur les employés et sur les entreprises.

Les résultats de l'essai ont été impressionnants. La grande majorité des entreprises qui ont fourni des données sur leurs revenus ont constaté une augmentation de ceux-ci, et les cadres ont donné des évaluations positives de la productivité et de l'expérience globale. 100 % des employés ayant participé à l'étude ont préféré la semaine de travail de quatre jours et ont fait état d'une amélioration de leur bien-être, notamment d'une diminution du stress, de l'épuisement professionnel, de la fatigue et des conflits entre le travail et la famille, ainsi que d'une augmentation du temps de sommeil.

L'essai a également mis en évidence des améliorations au niveau des paramètres environnementaux, tels que la réduction des déchets. En outre, la semaine de travail de quatre jours s'est révélée particulièrement bénéfique pour les femmes, qui ont fait état d'une plus grande satisfaction dans leur vie, d'une meilleure récupération et d'une plus grande sécurité de l'emploi.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Dans l'ensemble, l'essai a démontré qu'une semaine de travail de quatre jours est une option viable pour les entreprises et qu'elle peut avoir un impact significatif sur le bien-être et la productivité des employés. Il s'agit d'une approche innovante qui pourrait être bénéfique pour les entreprises cherchant à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et à suivre les meilleures pratiques européennes dans ce domaine. Comme en Irlande et au Royaume-Uni, nous préférons commencer par des **essais à grande échelle plutôt** que de procéder à un déploiement complet dans un premier temps.

Priorité 4 : Transition énergétique

Il est universellement reconnu que l'abandon des combustibles fossiles est vital pour l'avenir de l'humanité et du monde tel que nous le connaissons. Volt propose une approche pragmatique basée sur une combinaison d'énergie nucléaire et d'énergies renouvelables, ces dernières prenant une part croissante dans notre production d'énergie au fil des ans.

Cela permettra d'atteindre les trois objectifs suivants :

1) Protection de l'environnement - Le climat change rapidement et nécessite une transition vers des sources d'énergie propre qui ne produisent pas de gaz à effet de serre, directement ou indirectement, surtout si la Belgique veut jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

2) Abordabilité pour tous - Chacun doit pouvoir accéder à une énergie abordable pour répondre à ses besoins fondamentaux. Cela signifie qu'il faut développer des moyens permettant aux gouvernements, en particulier au gouvernement belge, de contrôler les prix. Nous pensons que cela sera possible en régulant la consommation, en développant des mécanismes de stockage et d'utilisation efficace.

3) Sécurité de l'approvisionnement en énergie - La Belgique doit garantir une sécurité énergétique aussi élevée que possible. Il faut trouver un équilibre entre la politique étrangère, les politiques européennes et les politiques nationales. En tant que parti paneuropéen, Volt peut contribuer à trouver le bon équilibre. En même temps, il doit contribuer à une politique européenne de partage de l'énergie plus favorable.

Des mécanismes visant à réduire les fluctuations de la production et de la consommation d'énergie devraient être développés. Pour ce faire, les secteurs privé et public devront s'adapter. Le gouvernement belge doit intervenir et veiller à ce que cette transition se fasse rapidement et en douceur.

Proposition principale 1 : maintenir en activité le plus grand nombre possible de réacteurs nucléaires existants, aussi longtemps que cela est technologiquement possible et sûr.

Volt Belgium croit fermement que l'énergie nucléaire répond à 5 des principales composantes du Défi de l'équilibre global de Volt Europa.

1. Il s'agit d'une source d'énergie sûre, fiable, stable et facilement disponible. 2. Il garantit l'indépendance énergétique de la Belgique et de l'UE vis-à-vis de toute influence extérieure, géopolitique ou météorologique. Le combustible peut facilement être accumulé et stocké dans des réserves stratégiques pendant des

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

décennies. Par exemple, l'industrie nucléaire française dispose de suffisamment de réserves d'uranium pour 30 ans d'exploitation continue de toutes ses centrales nucléaires, dont 3 à 5 ans d'exploitation directement sur son sol, en plus du combustible déjà présent dans les réacteurs en exploitation. La Belgique devrait avoir quelque chose de similaire. Volt BE estime que nous devons garantir des stocks stratégiques d'uranium pour l'avenir prévisible.

3. L'exploitation à long terme des centrales nucléaires est économe en ressources. Bon nombre des centrales actuelles peuvent facilement fonctionner pendant encore 20 à 40 ans, ce qui signifie que moins de déchets seraient produits, moins de matières premières seraient nécessaires (acier, béton, etc.), et donc que l'empreinte écologique serait la plus faible par rapport à toute autre source d'énergie, en particulier les énergies renouvelables. En outre, pour réduire la quantité de ressources naturelles nécessaires, il faut retraiter le combustible utilisé afin de fermer le cycle du combustible et de réduire les besoins en uranium naturel. Cela implique l'abrogation du moratoire sur le retraitement du combustible et la fabrication de combustible MOX.

4. Elle garantit également une structure de coûts abordable et stable pour la production d'électricité, en tout cas pour les centrales électriques déjà opérationnelles, étant donné que l'économie de ces dernières est connue, avec très peu d'incertitudes.

5. Elle ne produit pas de CO₂, ni aucune autre émission nocive que produisent de nombreuses sources d'énergie alternatives jetables (puisque'il s'agit principalement de combustibles fossiles). Le CO₂ n'est émis que lors de la construction de nouvelles usines (principalement lors des réactions chimiques nécessaires à la fabrication du béton) et lors des opérations d'extraction de l'uranium.

Proposition principale 2 : Davantage d'énergie solaire et éolienne, en particulier là où l'espace est efficace

La Belgique devrait soutenir le déploiement de l'infrastructure nécessaire à la production d'énergie renouvelable à faible émission de CO₂, en collaboration avec d'autres pays de l'UE. Elle devrait contribuer activement à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement européenne des équipements nécessaires à la production d'énergies renouvelables en Europe. La dépendance actuelle vis-à-vis de fabricants situés en dehors de l'UE rend la Belgique et d'autres pays de l'UE vulnérables aux tensions géopolitiques. En outre, nous pouvons faire en sorte que la fabrication de la nouvelle infrastructure verte se fasse au sein de l'UE. Cela permettrait à la Belgique et à l'UE d'appliquer des normes plus strictes, ce qui réduirait considérablement l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement en énergies renouvelables. Et cela créerait des emplois en Europe.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

La Belgique devrait contribuer davantage à l'approvisionnement énergétique européen en accélérant le développement de parcs éoliens, tant sur terre qu'en mer. L'énergie hydraulique (hydroélectricité) devrait être davantage développée et des panneaux solaires devraient être utilisés pour les habitations privées ainsi que pour les complexes industriels. Les industries et les ménages belges devraient également s'adapter pour que la consommation d'énergie soit concentrée lorsqu'il y a un excédent de production.

Proposition principale 3 : un réseau énergétique mieux intégré pour la Belgique au sein de l'UE et au niveau international

Volt estime qu'il est essentiel d'intégrer davantage le réseau belge au réseau électrique européen, afin d'assurer un approvisionnement stable en énergie grâce à différentes sources. A

Une approche paneuropéenne est en effet essentielle, comme c'est le cas dans de nombreux autres domaines. Afin de garantir la fourniture d'énergie, un fournisseur donné ne devrait pas couvrir plus de 10 % de la demande totale.

Les investissements devraient être orientés vers le développement rapide des sources d'énergie renouvelable et des technologies de stockage (comme l'hydrogène) en Europe. S'il s'agit de nations plus pauvres, l'approvisionnement en énergie devrait être lié à leur développement économique, afin d'éviter tout nouveau risque d'exploitation. Cela pourrait s'appliquer, par exemple, aux fermes solaires en Afrique.

Proposition principale 4 : Abroger la loi qui interdit l'énergie nucléaire à l'avenir

Volt Belgium abrogerait la loi du 31 janvier 2003 (et ne la modifierait pas). Volt ferait une nouvelle proposition législative afin d'avoir un cadre clair pour l'industrie de l'énergie nucléaire. Cette nouvelle loi pourrait s'intituler "L'énergie nucléaire pour un avenir durable". 1. Permettre l'exploitation des centrales nucléaires existantes aussi longtemps que cela est techniquement possible, tout en respectant les plus hauts niveaux de sécurité nucléaire ; 2. créer un environnement législatif dans lequel il serait intéressant pour les opérateurs privés de construire et d'exploiter de nouvelles centrales nucléaires potentielles ;

3. Développer et promouvoir le recyclage du combustible nucléaire utilisé, afin de réduire la quantité de déchets radioactifs ainsi que la quantité d'uranium frais (naturel) nécessaire à la production d'énergie ;

4. La production d'énergie nucléaire devrait contribuer davantage au budget fédéral belge afin de promouvoir la R&D sur les nouveaux projets énergétiques. La taxe spéciale sur le nucléaire prélevée depuis 2013 devrait être renforcée et utilisée pour

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

la recherche et le développement de nouveaux projets énergétiques. 5. S'engager sur une stratégie à long terme pour les déchets radioactifs à longue durée de vie au niveau européen. Cela permettra de disposer des meilleurs sites pour le stockage en couche géologique profonde, mais aussi d'avoir une stratégie à long terme pour les déchets radioactifs à longue durée de vie.

stratégie de réutilisation et de recyclage de ce qui est aujourd'hui considéré comme des déchets, mais qui pourrait être utilisé comme combustible à l'avenir.

Volt estime que le développement économique et sociétal ne sera possible que si l'approvisionnement et la consommation d'énergie sont stables et durables. C'est pourquoi Volt souhaite maintenir la production d'énergie nucléaire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle a également l'intention d'investir massivement dans les énergies renouvelables et les technologies de stockage. Cela n'est possible que par l'intégration de l'offre et de la demande au niveau européen. Volt estime que la Belgique peut jouer un rôle important grâce à sa position centrale. Les générations futures de toute l'Europe comptent sur nous pour jeter les bases d'un avenir meilleur et plus durable.

Priorité 5: Une défense commune européenne

Le monde dans lequel nous vivons et le besoin de défense

Depuis le début de la guerre russo-ukrainienne notamment, il est devenu clair qu'il existe des forces intrinsèquement néfastes dans ce monde qui menacent la sécurité de notre pays, de notre continent, notre démocratie et notre société en général. Qu'on le veuille ou non, la Belgique a toujours besoin d'une forme de défense adéquate pour protéger notre sécurité et notre démocratie. La Belgique, bien qu'il s'agisse d'une nation totalement indépendante, est trop petite pour assurer pleinement sa propre défense sans prise en considération de tous nos partenaires en Europe et dans le monde. La défense belge n'a de sens que dans une défense européenne commune, qui doit encore être organisée, d'une manière que nous devrions déterminer nous-mêmes.

Une prise de décision démocratique

Les décisions prises concernant les questions de défense devraient relever de la seule responsabilité de nos institutions démocratiques : le Parlement fédéral belge, les Parlements démocratiquement élus de nos alliés les plus proches, et surtout le Parlement européen.

Proposition principale 1 : Force de défense européenne pleinement intégrée

Volt est favorable à une Force de Défense Européenne pleinement intégrée, même si elle n'existe pas encore. La création d'une telle Force de Défense Européenne sera un processus long et extrêmement lent, impliquant plusieurs dizaines de partenaires souverains. Volt propose donc la création d'un noyau de Forces de Défense Européennes, intégrant les forces armées individuelles du Benelux, de la France et de l'Allemagne. Ce faisant, cette force servira d'exemple pour que d'autres puissent ensuite nous rejoindre. Ce processus sera alors similaire à la manière dont l'UE a finalement été créée à partir des pays du noyau de la CEE. En fait, ce processus d'intégration a déjà commencé et est, à certains égards, déjà bien avancé. Volt note que les États ont le monopole du recours à la force et que l'UE est à ce stade une association d'États souverains et non un État. Après les élections européennes de 2024, Volt propose que le Parlement européen adopte un rôle constituant, afin de rédiger et voter une constitution fédérale européenne.

Proposition principale 2 : Culture de sécurité commune

Une défense européenne commune n'a de sens sans une culture européenne commune de la sécurité. Les principaux éléments d'une telle culture européenne de sécurité sont les suivants:

- L'Europe assumera la responsabilité de sa propre défense et ne devra plus dépendre des ressources de défense américaines.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

- Tous les pays européens devraient augmenter leurs dépenses de défense à au moins 2 % de leur produit intérieur brut. Pour la Belgique, le plan STAR approuvé en 2022 ne vise qu'à atteindre 1,55 % d'ici 2030. La Belgique élaborera un nouveau plan d'investissement pour atteindre l'objectif de 2 %, ainsi que tous les autres engagements plus contraignants qu'elle a acceptés dans l'UE.
- Une Force de Défense Européenne doit être « militairement performante » et être équipée de systèmes d'armes adéquats qui doivent être produits localement en Europe, afin que personne ne puisse nous faire chanter en temps de crise. La Belgique contribuera à cet effort en :
 - Recrutant des ressources humaines suffisantes pour pouvoir respecter ses engagements internationaux en termes de personnel et participer efficacement à la Force de Défense Européenne,
 - Veillant à ce que ses investissements en équipements de défense contribuent à l'autonomie stratégique industrielle de la l'UE et apportent un retour sociétal équitable à la base technologique et industrielle de l'Europe et de la Belgique.
- Le développement, la construction, l'achat et la maintenance des systèmes d'armes seront autant que possible standardisés et réalisés conjointement entre les États membres de l'UE afin de bénéficier d'économies d'échelle et de garantir l'interopérabilité.

Nous maintenons une interaction étroite avec les autres acteurs de la sécurité : accepter la responsabilité de notre propre défense ne signifie pas qu'il n'y a plus de place pour une interaction étroite avec nos partenaires de l'OTAN, de l'ONU et de l'OSCE. Ces relations doivent être chéries et constamment améliorées. La Force de défense européenne n'est pas une alternative à l'OTAN ; elle est destinée à être une partie fière et fiable de l'OTAN. Les relations avec la Russie devront être réévaluées, mais une telle réévaluation n'aura de sens qu'après la fin de la guerre actuelle.

Volt regrette profondément que la guerre soit de retour sur le continent Européen. Cela signifie également que le débat pour une défense européenne adéquate fait son retour et que nous devons accepter les conséquences de cet intérêt accru :

- Changement des priorités politiques, la défense redevient une priorité.
- Accepter le fardeau financier supplémentaire de la défense.
- Recentrer notre économie sur la possibilité d'un conflit armé.

Priorité 6 : Atténuation du changement climatique

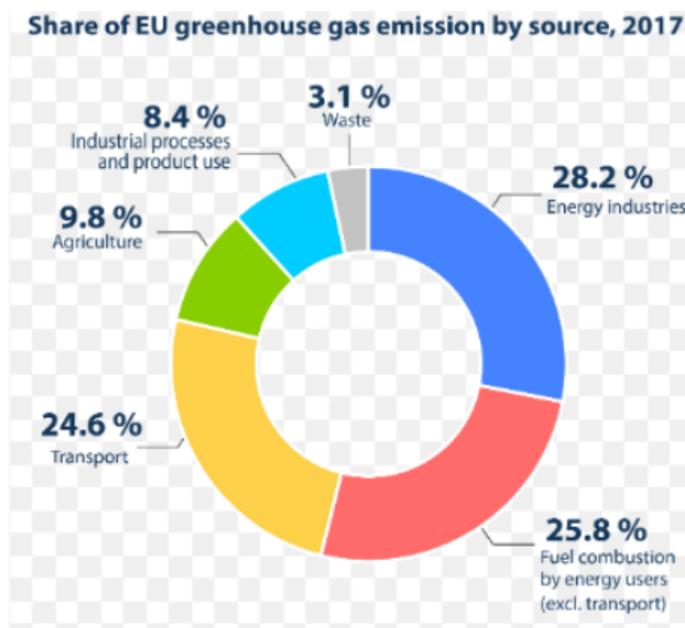
Le changement climatique constitue l'un des plus grands défis auxquels notre civilisation moderne est confrontée. L'Europe n'y fait pas exception. L'Union européenne s'est déjà engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990. Atteindre ces objectifs à temps nécessitera des efforts massifs de la part de tous, individus, communautés, entreprises et gouvernements.

Volt Europa s'est fixé pour objectif de devenir climatiquement neutre d'ici 2040 et devra pour cela maintenir des politiques stratégiques clés, dont certaines impopulaires, coûteuses et/ou même parfois controversées, sur de longues périodes, si nous souhaitons atteindre ces objectifs.

Cet exercice est d'autant plus délicat pour deux autres raisons majeures. Premièrement, rien ne garantit que le fait de rendre un pays écologiquement durable et libéré de sa dépendance aux combustibles fossiles permettra aux citoyens de conserver une qualité de vie digne et acceptable.

Nous estimons que prospérité économique et écologique peuvent aller de pair. Par exemple, investir dans des infrastructures durables, telles que les chemins de fer, peut réduire les émissions de carbone tout en stimulant la croissance économique. Mais si le bon équilibre entre l'aboutissement de l'objectif zéro émission nette de carbone et la garantie d'une qualité de vie adéquate n'est pas trouvé, cela peut entraîner la montée du populisme.

Deuxièmement, maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C est un effort mondial. À l'heure actuelle, il est hautement improbable que la Chine, l'Inde et de nombreux autres pays en développement s'engagent aussi sérieusement que l'Europe pour atteindre ces objectifs.



Tandis que l'Europe fait de son mieux pour se préparer à un monde sans combustibles fossiles, il est impératif que la Belgique se prépare aux conséquences les plus problématiques du changement climatique. De plus, nous accordons une grande importance aux politiques en matière de changement climatique qui sont également bénéfiques pour la population belge sous d'autres angles que la perspective climatique, comme la santé publique et

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

l'économie.

Proposition principale : Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de manière intelligente et responsable

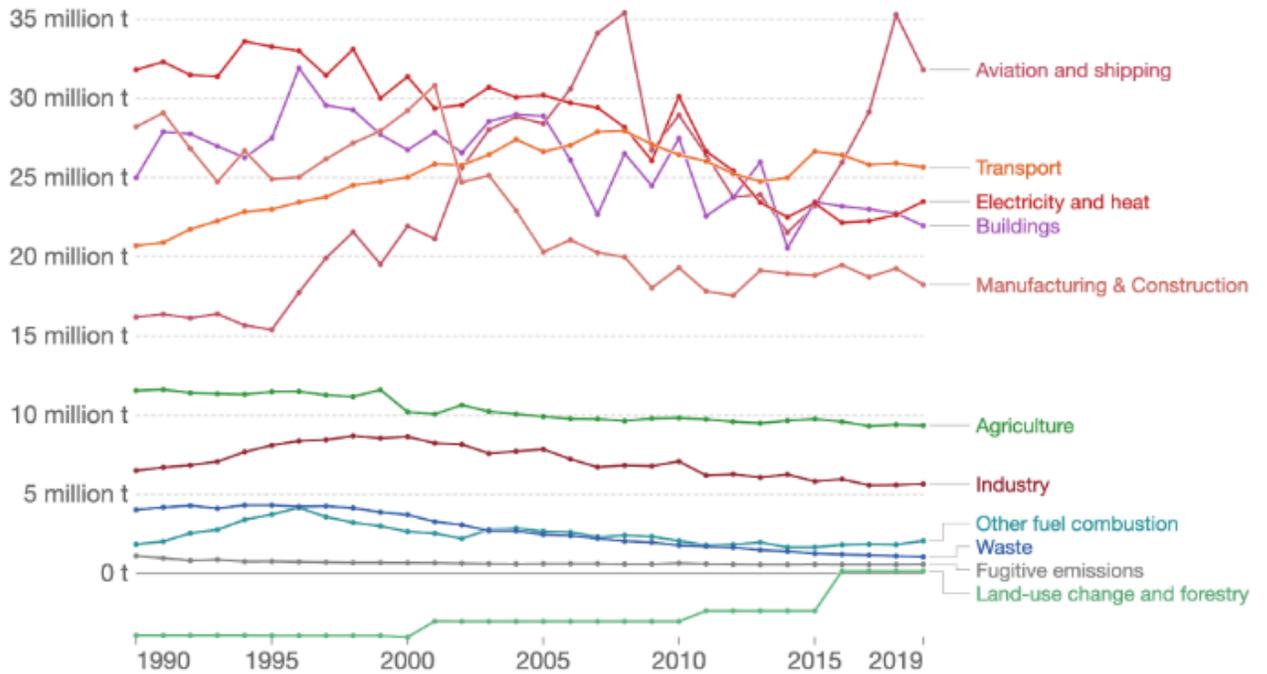
Dans l'ensemble, la lutte contre le changement climatique nécessite une approche globale et multidimensionnelle, impliquant non seulement l'Europe mais l'ensemble de la communauté mondiale. En Europe, les principaux contributeurs aux émissions de carbone sont le secteur des transports (environ 25 % dont 72 % provenant des voitures), le secteur de l'énergie (≥ 25 %), la combustion de carburants hors hydrocarbures. Transports (≥ 25 %) et agriculture (10%). Dans la plupart des secteurs, nous avons constaté une diminution des émissions au cours des dernières décennies (même si elle est insuffisante) - à l'exception du secteur des transports où les émissions continuent d'augmenter. Dans le même temps, les forêts servent de puits de carbone. L'Europe en général, et la Belgique en particulier, peuvent jouer un rôle de premier plan pour relever ce défi en donnant la priorité aux points stratégiques suivants :

- Investissements dans les infrastructures vertes (priorité n°1)
- Mobilité durable (priorité n°2)
- Une structure fiscale pour soutenir le développement de l'économie circulaire et des modes de consommation plus verts (priorité n°3)
- Une transition énergétique intelligente (priorité n°4)
- Créer des puits de carbone en soutenant la biodiversité (priorité n°6)
- Coopération internationale (y compris des politiques et objectifs forts de l'UE)

Greenhouse gas emissions by sector, Belgium

Our World
in Data

Emissions are measured in carbon dioxide equivalents (CO₂eq). This means non-CO₂ gases are weighted by the amount of warming they cause over a 100-year timescale.



Source: Our World in Data based on Climate Analysis Indicators Tool (CAIT).
OurWorldInData.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions • CC BY

Priorité 7 : Égalité des chances

Proposition principale 1 L'inclusion systémique - un ingrédient essentiel pour une démocratie belge saine

Notre Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit et de respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités. Pour réaliser une société construite sur ces valeurs, Volt s'engage à promouvoir des politiques qui font de la Belgique une société systématiquement inclusive qui offre des chances égales pour tous. L'inclusion systémique est d'une grande importance car une telle société serait bénéfique à tous les Belges.

L'importance réside dans différentes dimensions. Il y a d'abord la dimension éthique, où l'on fait référence à l'Art. 23 de la Constitution belge¹, affirmant que toute personne a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, ainsi que la Charte des droits fondamentaux², dont le but est de promouvoir les droits de l'homme sur le territoire de l'UE. Une vie digne est une vie pleinement vécue et dans laquelle la société permet aux individus de réaliser leur plein potentiel sans aucune barrière injustifiée.

Pour la dimension sociale, nous identifions de nombreuses conséquences de la non-inclusion d'une partie de la société : les individus exclus de la société sont confrontés à une menace accrue pour leur sécurité personnelle, ils sont souvent contraints à une vie de délinquance ou vivent dans des quartiers avec des taux de criminalité plus élevés, défavorisés communautés, qui sont souvent confrontées à des défis tels que la fuite des cerveaux, l'émigration, les conflits sociaux, l'expansion des bidonvilles, l'instabilité, la violence urbaine, les sociétés divisées et les conflits violents, etc³.

Une dernière dimension, que nous avons identifiée comme tout aussi importante, est la dimension économique. La promotion de l'égalité sociale est parfois perçue comme très coûteuse et n'en vaut pas la peine⁴. Pourtant, le FMI a identifié que le coût d'opportunité pour la seule économie française est égal à 1,5% du PIB national sur 20 ans⁵. En outre, de nombreux pays qui parviennent à des sociétés relativement égalitaires font preuve d'une plus grande compétitivité économique⁶. L'inclusion

¹ https://www.dekamer.be/kvvcr/pdf_sections/publications/constitution/GrondwetFR.pdf

² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A12012P%2FTXT>

³ <https://www.un.org/esa/socdev/documents/compilation-brochure.pdf>

⁴ <https://www.un.org/esa/socdev/documents/compilation-brochure.pdf>

⁵ <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2020/09/the-economic-cost-of-racism-losavio>

⁶ Therborn, G. (2007) Presentation. Expert Group Meeting on Creating and Inclusive Society:

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

sociale peut également être considérée comme un coût d'opportunité, dans la mesure où une main-d'œuvre diversifiée est plus créative, plus innovante et comprend mieux les besoins du marché⁷.

Proposition principale 2 Lutter contre les inégalités dans toutes les sphères de la vie et dans toutes les politiques

Pour construire une société systémiquement inclusive, nous devons comprendre en premier lieu comment l'exclusion systémique se produit. L'exclusion est le produit d'une variété de facteurs contributifs, depuis les obstacles hérités tels que les conditions de vie de la famille et l'environnement dans lequel nous sommes nés, jusqu'à l'accès à l'éducation et au soutien pendant les études et, une fois les études terminées, l'accès au travail, un marché et un lieu de travail, où nous pouvons nous apporter pleinement et être soutenus pour réussir. Elle peut être affectée par des facteurs externes tels que l'endroit où nous vivons, les personnes que nous rencontrons, les services avec lesquels nous devons interagir et les préjugés de ceux qui fournissent ces services, et ces facteurs s'accumulent au fil du temps.

L'exclusion et la discrimination sont vécues différemment et les individus peuvent être confrontés à une discrimination non pas sur un, mais sur plusieurs aspects d'eux-mêmes. Construire une société systémiquement inclusive nécessite donc d'appliquer une perspective à la fois multidimensionnelle et intersectionnelle qui rende compte de l'existence de facteurs contribuant à l'exclusion, mais aussi de la diversité des expériences vécues qui peuvent signifier que pour certains individus, certains facteurs sont plus touchant que d'autres. Les politiques publiques visant à construire une société systémiquement inclusive ne réussiront qu'avec la prise en compte de cette réalité et la mise en œuvre de solutions à plusieurs niveaux.

Volt Belgique défend la lutte contre les inégalités sociales via une approche intersectionnelle. Nous sommes convaincus que l'intersectionnalité est une optique essentielle qui doit être appliquée dans toutes les politiques visant à garantir que personne ne soit laissé pour compte. Volt Belgique soutient une intégration efficace de l'inclusion systémique, en cherchant à développer et à adopter des plans d'action nationaux et régionaux complets pour l'inclusion systémique, développés en partenariat avec les communautés concernées. Ces plans d'action doivent avoir des résultats et des objectifs mesurables, des données doivent être collectées pour suivre les progrès effectifs des acteurs publics et privés, et des mesures de réparation et de responsabilisation sont nécessaires pour garantir que des moyens financiers appropriés sont mis à disposition pour mener à bien ces plans.

Les plans d'action nationaux et régionaux pour l'inclusion systémique devraient impliquer tous les ministères concernés pour s'attaquer aux principaux déterminants des inégalités socio-économiques, notamment en garantissant un accès équitable à :

Practical Strategies to Promote Social Integration. Paris, France, 10 - 13 September 2007

⁷ <https://www.un.org/esa/socdev/documents/compilation-brochure.pdf>

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

- Un logement et un cadre de vie sain,
- Biens et services,
- Éducation,
- Marché du travail et lieu de travail inclusif,
- Services de loisirs, culturels et sportifs,
- Services de transport et de mobilité,
- Services publics et sociaux - Capital social et financier,
- Protection efficace contre la discrimination et respect des droits,
- Représentation et participation politiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, un observatoire de la collecte de données sur l'égalité, couvrant à la fois la collecte de données sur l'égalité des acteurs publics et privés, devrait être créé pour collecter des données complètes sur la prévalence de l'exclusion et suivre les progrès par rapport aux indicateurs de succès issus du plan d'action. plans d'action.

Volt défend le renforcement des organismes de promotion de l'égalité et de la société civile, qui servent d'intermédiaires entre les autorités publiques, les communautés concernées et les individus, en garantissant à la fois un financement suffisant à ces organismes pour mener à bien leur travail, mais également en adoptant des réformes législatives qui facilitent la capacité de ces organismes. acteurs à agir au nom des victimes de discrimination devant les tribunaux.

Comme l'a démontré la guerre en Ukraine, l'adoption d'une politique migratoire humaine et un accès facilité au marché du travail peuvent être très efficaces et réduire le fardeau des services sociaux. Notre économie en profite lorsque nous facilitons l'accès légal des personnes exclues au marché du travail. Volt défend la création d'une politique de migration humaine qui permet aux nouveaux arrivants de contribuer pleinement à l'économie et, par conséquent, au financement de la base élargie de biens et de services requis en augmentant la capacité des services publics à traiter et à déterminer l'éligibilité des candidats réfugiés, à rapatrier ceux-ci. qui n'ont aucun statut juridique, tout en créant des couloirs de régularisation pour les individus intégrés dans la société.

Proposition principale 3 Ne laisser personne de côté

Volt s'engage à défendre des politiques gouvernementales garantissant que personne n'est laissé pour compte. Depuis trop longtemps, le coût économique de l'exclusion a été ignoré ou sous-estimé. À l'heure où la Belgique est confrontée à de nombreuses crises et défis, bon nombre des solutions à déployer nécessitent que tous les Belges atteignent leur plein potentiel. En tant que pays attaché aux valeurs de l'UE, nous

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

veillerons à ce qu'il existe des plans fédéraux, régionaux et provinciaux complets pour lutter contre les discriminations là où elles se produisent, mais nous veillerons également à prendre en compte les causes historiques, structurelles et systémiques de ces discriminations. Pour y faire face, nous défendons une approche générale, étayée par une base de données complète provenant de sources publiques et privées, et des objectifs mesurables qui garantissent de réels progrès pour réduire le nombre de personnes confrontées à l'exclusion et à la discrimination. Cela est essentiel non seulement pour les victimes, mais aussi pour la société dans son ensemble, qui en fin de compte souffre des coûts de l'exclusion.

Priorité 8 : Réforme électorale

Volt veut faire pression en faveur de réformes électorales, pour renforcer la démocratie dans le cadre actuel. Nous voulons une politique juste, dans laquelle les citoyens peuvent à nouveau avoir confiance. À l'heure actuelle, les grands partis établis ont trop de pouvoir et nous désignons cet état de fait de « particratie ». Il est ainsi extrêmement difficile pour de nouveaux partis de percer.

Proposition principale 1 : Circonscription nationale

Les élections fédérales doivent avoir lieu dans une circonscription nationale et, par extension, à chaque niveau, la circonscription doit correspondre à la juridiction géographique de l'organe élu. Actuellement, les circonscriptions coïncident avec les provinces, avec un certain nombre de sièges attribués à chaque province à la Chambre des représentants. Le seuil électoral est différent dans chaque province, selon le nombre de sièges disponibles. Les députés élus représentent uniquement leur propre circonscription et non l'ensemble du pays.

Volt réclame une circonscription nationale, où tous les sièges à la Chambre des représentants seraient attribués à la même liste électorale dans toute la Belgique. De cette façon, chaque vote dans le pays a le même poids au Parlement et les hommes politiques représentent l'ensemble de la population. Cela garantira également que les hommes politiques d'un groupe linguistique auront plus de chances de se tourner vers les médias de l'autre groupe linguistique.

Volt Belgique est un seul parti. Cela nous aiderait donc à obtenir plus de votes car ils seraient tous comptés ensemble. Cela montre également que nous pensons au-delà des frontières linguistiques et que nous regardons d'abord ce que nous pouvons faire de mieux ensemble.

Volt Europa a dans son programme des listes transnationales pour les élections européennes, il est donc logique que nous élaborons également cela au niveau belge. Et tant qu'il n'y aura pas de listes transnationales pour les élections européennes, nous voulons également une circonscription nationale pour les élections européennes.

Proposition principale 2 : Modifier le financement des partis

Nous voulons accorder moins de subventions aux partis politiques. En outre, les petits partis devraient également avoir droit à des subventions.

Actuellement, les grands partis politiques reçoivent beaucoup trop de financements publics (ils le reconnaissent eux-mêmes), tandis que les partis sans élus ne reçoivent pas un seul euro.

La réduction des subventions aux grands partis garantira des économies budgétaires. Nous voulons également soutenir les petits partis sans représentants élus, pour les aider à se développer et leur donner de meilleures chances d'être élus. Ici, nous

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

pouvons regarder par exemple les pays voisins, où les partis sans élus reçoivent des subventions en fonction du nombre de voix, il existe également d'autres systèmes tels que le financement de contrepartie ou les budgets de subvention. Volt Belgium pourrait ainsi prétendre à un financement de l'État. Cela montre également que nous voulons rendre la Belgique plus démocratique, en accordant des subventions à de nouveaux partis plus petits ayant des idées nouvelles qui ne trouvent pas leur place dans les partis plus anciens du pays.

Une réduction des subventions doit aussi s'accompagner de règles et d'un contrôle de leurs dépenses, comme le fait au niveau européen la Cour des comptes européenne. Il ne faut plus permettre aux partis belges de se comporter comme des sociétés immobilières glorifiées en plaçant leurs millions dans l'immobilier comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Proposition principale 3 : Abaisser le seuil électoral

Volt préconise d'abaisser le seuil électoral actuel à un maximum de 1 %. Actuellement, le seuil électoral pour toutes les élections en Belgique est officiellement de 5 %. L'objectif du seuil électoral était de lutter contre la fragmentation du paysage politique belge et d'empêcher la montée des partis extrémistes. Mais aujourd'hui, nous constatons que le seuil électoral n'a pas atteint ses objectifs, que le paysage est fragmenté et qu'une grande partie est occupée par des partis extrêmes des deux côtés de l'échiquier. Le seuil électoral actuel ne fait que rendre plus difficile l'élection des petits partis, empêchant ainsi un renouvellement de la classe politique. De plus, les quelque 250 000 électeurs de ces petits partis ne sont pas du tout représentés au parlement.

Nous voulons abaisser le seuil électoral officiel pour donner aux petits partis une chance plus équitable d'être élus et accroître leur représentativité. Cela pourrait mettre fin à la partitocratie actuelle et donner au peuple une chance d'opter pour un renouveau de la classe politique.

En tant que nouveau parti, le seuil électoral réduit les chances de Volt Belgique d'avoir des élus. Ce point montre clairement que Volt veut revitaliser notre démocratie en donnant également à d'autres petits partis la possibilité de représenter les citoyens belges.

Volt veut renforcer la démocratie avec des élections et un processus décisionnel équitables, ainsi qu'un financement plus raisonnable des partis.

Priorité 9 : Plus de compétences pour l'UE

Volt estime que de nombreux problèmes sont les mêmes partout en Europe (voire au-delà) et nécessitent une réponse européenne. Il serait donc logique de déplacer les compétences du niveau national et régional, voire local, vers l'UE.

1. Soins de santé

La pandémie du Coronavirus a montré que les représentants nationaux ou régionaux divisés n'étaient pas en mesure de répondre à une pandémie mondiale. Chaque pays ou région avait ses propres mesures, chacune ayant un impact différent sur les personnes qui y vivent. Les frontières étaient fermées, les familles déchirées et l'impact sur le système de santé était différent partout. Chaque pays se battait pour obtenir sa propre livraison de masques ou d'autres matériels médicaux, rivalisant avec les autres États membres, au lieu de collaborer pour faire plus. Ce dernier a été démontré avec les vaccins. Ici, l'UE est intervenue et a négocié avec les sociétés pharmaceutiques en tant que grande puissance économique et politique, avec des résultats positifs.

2. Énergie

La guerre en Ukraine, avec la réduction des importations russes d'énergie qui en a résulté, a de nouveau créé une concurrence entre les États membres. Les États membres iraient négocier seuls avec d'autres pays exportateurs de combustibles fossiles, alors que le réseau énergétique serait interconnecté.

Les émissions de CO2 d'une centrale à charbon d'un pays ne s'arrêtent pas à la frontière, surtout si cette centrale est construite à la frontière. Tous les pays n'ont pas accès à la mer, ce qui limite les options en matière d'énergie éolienne.

3. Climat

Le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières. Elle impacte tout le continent avec des inondations dans la région frontalière belgo-allemande, des incendies de forêt sur tout le sud, la fonte des glaciers dans les Alpes.

4. Asile et migration

Volt souhaite une politique des réfugiés humains et une politique intelligente de migration de main-d'œuvre pour l'UE. La collaboration et la solidarité sont une condition préalable pour prévenir de futures crises migratoires en Europe. Nous montrerons nos valeurs européennes en accueillant les réfugiés et les demandeurs d'asile de manière humaine et en leur offrant un avenir. Aucun adulte ni enfant ne peut être coincé dans des endroits dangereux et inhumains comme les camps de Moria ou de Lesbos. Volt souhaite également offrir aux travailleurs migrants un avenir meilleur en leur expliquant clairement les possibilités. De cette façon, nous améliorerons la situation des travailleurs migrants, celle de nous-mêmes et de celle de leurs pays d'origine.

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

5. Agriculture

Actuellement, les agriculteurs des différents pays ont des règles différentes à suivre, mais leurs produits peuvent être exportés sans problème dans toute l'UE. Cela crée une situation de concurrence déloyale.

Priorité 10 : Participation citoyenne

De plus en plus de citoyens se détournent de la société et de la politique. Le nombre de personnes ayant une attitude hostile au gouvernement est en augmentation. Les citoyens se sentent mal représentés par leurs élus et trouvent ce problème important, comme le montrent les études. En outre, une source importante de frustration réside dans le fait que les citoyens n'ont aucun impact sur la politique entre deux élections. Ce mécontentement est aussi grand au niveau régional qu'au niveau fédéral.

Les recherches montrent que cela incite les gens à aspirer à un leader fort⁸. En réponse, Volt souhaite renforcer la démocratie avec une citoyenneté plus forte. Pour une renaissance de la démocratie avec des éléments forts de citoyenneté et de participation citoyenne, nous souhaitons introduire les propositions suivantes au niveau du gouvernement régional :

Proposition principale 1 : plébiscite (référendum)

Nous voulons mettre en œuvre le décret sur le plébiscite dans la constitution et mettre en œuvre des « rapports citoyens » basés sur le modèle américain de l'Oregon. La constitution actuelle prévoit des référendums non contraignants au niveau régional. Toutefois, il n'existe pas encore de décret d'application en Flandre, contrairement à la Région bruxelloise. Volt souhaite que les citoyens soient bien et objectivement informés avant un plébiscite. Volt souhaite fournir à tous les électeurs un rapport citoyen avant chaque plébiscite. Le « rapport citoyen » est basé sur le modèle de l'Oregon appliqué aux États-Unis depuis 2010 (CIR - Citizens Initiative Review). Il part d'un panel de 18-24 citoyens tirés au sort et aussi représentatifs que possible de la population. Le panel étudie tous les avantages et inconvénients des propositions pendant cinq jours, avec l'aide d'experts et se met d'accord mutuellement sur des faits et des chiffres. Ce rapport est ensuite présenté au public par la presse. Les électeurs reçoivent également ce rapport avec leur bulletin de vote pour un plébiscite.

Proposition principale 2 : droit de pétition

Volt préconise d'étendre le droit de pétition, qui existe déjà au niveau fédéral, à la Région flamande et wallonne, comme cela existe déjà en Région bruxelloise. De cette manière, les pétitionnaires ont le droit de s'exprimer au Parlement.

Proposition principale 3 : Améliorer le décret municipal

Tout d'abord (1), **un règlement de participation clair et détaillé est nécessaire**. Actuellement, chaque commune élabore son propre règlement de participation. En conséquence, les conditions dans une commune peuvent différer ou être plus strictes que dans une autre commune. Volt propose de prévoir sans ambiguïté et en détail tous les instruments de participation dans l'arrêté communal.

⁸ <https://www.rtbf.be/article/noir-jaune-blues-un-leader-fort-cest-une-societe-faible-11141484>

Programme électoral Volt Belgique 2024 pour les élections fédérales

Deuxièmement (2), **des conseils citoyens devraient être prévus dans les règles de participation**⁹ ; Le décret municipal décrit un certain nombre d'instruments de participation, tels que les plébiscites. Cependant, l'instrument « conseils civiques tirés au sort » manque. Volt souhaite également que cet instrument soit inclus dans le décret municipal.

En outre (3), **il faudrait davantage de transparence dans la prise de décision** : de nombreuses communes souhaitent que leurs documents administratifs soient le moins consultés possible, tant par les conseillers municipaux que par les citoyens. Volt est favorable à l'adoption du décret wallon dans les régions flamande et bruxelloise¹⁰. Les obligations de transparence plus étendues du décret wallon sur la transparence¹¹ doivent donc également être incluses dans le décret flamand sur les collectivités locales¹².

Le texte oblige les communes et les provinces à publier les projets de délibérations et les notes de synthèse sur les points de l'ordre du jour de la séance publique de leur conseil au plus tard cinq jours francs avant celle du conseil communal¹³.

Les seules données personnelles communiquées sont les noms des représentants, élus et candidats à ces postes. Les données personnelles des autres personnes physiques impliquées sont anonymisées. La commune peut rendre publics des documents via cet outil gratuit : deliberations.be

Nous remarquons que la transparence est parfois limitée, par exemple en mettant les textes à disposition en ligne sous forme de photos, afin qu'ils ne soient pas exploités par les robots de recherche indexés. Volt veut interdire de telles formes d'obstruction réglementaire.

⁹ <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/werking-bestuur/burgerparticipatie>

¹⁰ <https://transparencia.be/>

¹¹ <https://wallex.wallonie.be/sites/wallex/contents/acts/69/69946/1.html>

¹² <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/werking-bestuur/bekendmakingsplicht>

¹³ https://www.stradalex.com/fr/sl_news/document/sl_news_article20220719-6-fr